

Image not found or type unknown



Normes pour logement locatif 1948

Par **lilahdubreuil**, le **06/05/2015** à **16:48**

Bonjour,

J'ai besoin d'un renseignement.

Je loue un logement qui a été construit dans une longère datant d'avant 1948 (si ce que le propriétaire à dit juste).

Le logement a été créé aux environs des années 2000 dans les combles.

J'aurais voulu savoir quelles étaient les normes qui s'appliquaient ? Celles datant d'avant 1948 ou celles d'après ?

Une autre question : savez vous les normes pour les couloirs ? Car pour avoir accès aux chambres, j'ai un micro couloir, c'est plus un passage qu'un couloir. Il fait 1m15 de long pour 1m57 de haut par 60 cm de large.

merci